

FLORULE DES CAUSSES DE BLANDAS, ROGUES ET MONTDARDIER (GARD) ET DES PENTES QUI LES RELIENT AUX VALLÉES ADJACENTES DE LA VIS, DE L'ARRE ET DE L'HÉRAULT; par **MM. A. LOMBARD-DUMAS et B. MARTIN.**

La partie des Cévennes du Gard dont la végétation va nous occuper dans ce travail emprunte ses limites naturelles à une ligne irrégulièrement circulaire, tracée par le cours sinueux des eaux de l'Arre, de la Vis et de l'Hérault. Envisagée suivant une vue d'ensemble, cette section géographique se présente avec la forme d'une presqu'île, entourée de toutes parts par des cours d'eau, excepté sur un point assez restreint, au nord-ouest de la région, où elle reçoit la soudure (1) d'un contrefort fourni par le massif granitique du Saint-Guiral, qui, comme un mur de séparation, domine entre Alzon et Estelle les hautes vallées de la Vis et de l'Arre. Si l'on entre dans la considération des détails topographiques, notre circonscription doit être divisée en deux parties distinctes, qui ne se ressemblent ni par les caractères de leur aspect physique, ni par les conditions de leur constitution géologique.

Une de ces divisions est représentée par un plateau et ses versants. Le plateau est une de ces surfaces calcaires connues dans quelques-uns de nos départements du Midi sous le nom de causses, et qui figurent les bassins desséchés d'anciennes mers jurassiques. Comme tous nos plateaux, celui-ci offre çà et là sur son relief quelques inégalités dues à des mamelons circonscrits ou à des croupes allongées; il a aussi perdu son horizontalité première et incline sensiblement son niveau vers le sud où s'observe sa moindre élévation. De toutes parts à sa périphérie naissent brusquement des pentes rapides qui courent vers les thalwegs des vallées. Quant à son étendue superficielle, elle est d'environ de 13 kilomètres dans le sens de l'ouest à l'est suivant la ligne d'Alzon à Montdardier. Dans la direction du nord au sud, elle est d'environ 7 kilomètres, depuis le sommet de la côte d'Arre jusqu'à l'origine de l'escarpement qui descend de Blandas à Navacelle. Dans le périmètre de notre plateau sont compris les trois causses juxtaposés de Blandas, de Rogues et de Montdardier.

Les versants dont nous savons le pied baigné dans les eaux de l'Arre ou dans celles de la Vis n'ont pas partout le même degré d'inclinaison ni la même hauteur. Les plus abrupts sont ceux du bassin de la Vis dans

(1) La distance entre le point culminant de cette soudure et le bassin de la Vis à Alzon est d'environ 1 kilomètre. Du même point culminant au ruisseau d'Estelle, qui est un des affluents de l'Arre, on compte à peine 2 kilomètres.

la partie méridionale de la contrée. Là, surtout depuis Navacelle jusqu'à Madières, ils offrent l'apparence de grandes falaises, hautes de 3 à 400 mètres, redressées presque verticalement en face d'escarpements similaires dépendant des derniers prolongements du causse de Saint-Maurice. La disposition symétrique des deux moitiés de la vallée fait naturellement penser à la continuité primitive des deux plateaux voisins interrompue dans la suite des temps par des accidents géologiques et surtout par l'érosion des eaux courantes.

Au nord-ouest de la circonscription se remarque une pente bien digne de mention qui porte le nom de « Montagne de la Tessonne ». Cette pente, un peu moins inclinée que les autres et dont la hauteur moyenne est d'environ 600 mètres, s'étend dans le bassin de l'Arre sur une longueur de 4 ou 5 kilomètres, depuis le village d'Arre jusqu'à celui d'Avèze, où elle quitte le lit de la rivière pour prendre vers le sud la direction de Montdardier. N'oublions pas de signaler l'intérêt offert à notre histoire naturelle tout entière par la station privilégiée de la Tessonne, et de dire qu'on trouve dans ses bois des plantes qui attirent les botanistes et dans ses roches des fossiles recherchés par les géologues.

Au point de vue géognostique, notre plateau que nous avons dit être un continent jurassique, est nécessairement pourvu des attributs géologiques qui caractérisent les dépôts de la période secondaire de ce nom. Ajoutons à ce propos que les coupes de la Tessonne permettent d'y noter la plupart des terrains de la série sédimentaire des causses, le Trias, le Lias, le Bajocien, le Bathonien, avec leurs masses dolomitiques, et l'Oxfordien (1).

Notre seconde division occupe la partie orientale de la circonscription et se réunit à la première au niveau d'une ligne qui monte d'Avèze à Montdardier, divise à l'extrémité du plateau la montagne de la Tude et prend fin dans la gorge de la Vis, près de Lescoutet. Beaucoup moins spacieuse que la précédente, elle s'en distingue aussi par un aspect physique tout différent. Ici, en effet, au lieu d'une surface à peu près plane, doucement inclinée vers le sud et coupée à pic à ses confins par des versants assez uniformes, on trouve un sol inégal, irrégulièrement accidenté, tantôt abaissé en dépressions plus ou moins profondes et tantôt redressé en crêtes plus ou moins saillantes. Les pentes qui terminent de tous côtés cette section vont se perdre d'après leur orientation dans les

(1) Dans cette partie de la circonscription, le plateau et les versants sont généralement formés d'éléments calcaires. Une seule exception à cette unité de composition minéralogique du sol existe dans la vallée d'Estelle, sur quelques points où les schistes talqueux provenant de la région montagneuse traversent le lit du ruisseau et remontent les pentes d'Estelle, du Crouzet et de Lembusquière jusqu'à la rencontre des premières assises calcaires.

bassins de l'Arre, de l'Hérault et de la Vis, et atteignent en ces points les dernières limites de notre champ d'observation.

Dans cette division sont comprises les localités de Pommiers, Saint-Bresson, Roquedur, la Paroisse-du-Vigan, Saint-Julien-la-Nef et Saint-Laurent-le-Minier.

La constitution géologique de cette partie de la région se rapporte principalement à celle des formations anciennes. On y constate surtout les éléments du système silurien métamorphique, si commun dans les Hautes-Cévennes, et qui se compose ici de schistes talqueux et de roches calcaires ou magnésiennes, subordonnées à ces schistes. On y découvre en même temps çà et là quelques lambeaux de Trias, des surfaces liasiennes peu étendues et, sur les bords de la Vis, une étroite bordure oxfordienne, qui sont tout autant de rayonnements dus au voisinage des dépôts de la période secondaire, disloqués en ce point par les violentes commotions qui déchirèrent le sol de cette région en injectant les nombreux filons métalliques actuellement exploités par l'industrie minière.

L'altitude moyenne de la circonscription est d'environ 650 mètres. Les côtes extrêmes de notre échelle hypsométrique sont celle de 986 mètres relevée sur la montagne du Quintanel, près de Blandas, et celle de 150 mètres répondant au confluent de la Vis et de l'Hérault, près de Ganges.

Ainsi qu'on va en juger, l'intérêt et la richesse de notre florule sont incontestables. Peut-être aurait-on pu pressentir ce résultat en ayant égard à l'étendue assez considérable de la circonscription (près de 30 000 hectares), à la variété de ses particularités topographiques, et à la diversité géologique de ses terrains. Le petit coin des Cévennes qui attire en ce moment notre attention doit être tenu comme un milieu favorisé, où se trouvent réunis et groupés, par un rapprochement heureux, les végétaux croissant dans le fond des vallées, ceux des plateaux et de leurs versants, les espèces descendues de la zone montagneuse ou remontées de la région méditerranéenne, et, enfin, les plantes qui aiment à vivre sur les terrains calcaires et celles qui préfèrent les stations siliceuses. De la rencontre en un même lieu d'éléments aussi nombreux et aussi divers est née la riche et importante association végétale dont il nous reste à présenter les détails dans le tableau phytostatique suivant.

Avant de finir cet exposé, nous avons le devoir de reconnaître les larges emprunts faits par nous au précieux herbier de notre regrettable ami le Dr Diomède Tueskiewicz et de rapporter à cette origine de sûres indications dont l'usage n'a pas peu contribué à rendre notre tâche plus aisée et ce travail plus complet.

(A suivre.)